



Erreur remboursement retour

Par Anais08

Bonjour,

J'ai commandé deux articles et j'ai exercé mon droit de rétractation en retournant un des deux articles qui ne me convenait pas.

Lorsque le vendeur a procédé au remboursement de ma commande, il s'est trompé et m'a remboursé les deux articles. Dès qu'il s'est rendu compte de son erreur, il m'a envoyé un mail pour me demander de repayer le prix de l'article remboursé par erreur.

Sachant qu'il s'agit d'une erreur de sa part, peut-il légalement me forcer à payer à nouveau l'article ?

Merci d'avance pour vos réponses

Par Anais08

Quelqu'un pourrait-il m'éclairer svp ? d'avance merci